

le 28 mars 2005

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU POSTE ET A LA CANDIDATURE

Nous sommes heureux de vous informer que l'Université de Nagoya (Japon) recherche un(e) maître de conférences francophone (pour une durée déterminée). Les personnes intéressées sont invitées à nous adresser leur candidature.

1. Etablissement : Département supérieur des Langues et Cultures (Graduate School of Languages and Cultures ), Université de Nagoya.  
( <http://www.lang.nagoya-u.ac.jp/> )
2. Type d'emploi : Maître de conférences (pour une durée déterminée).
3. Nombre de postes : 1.
4. Terme du contrat : 3 ans, du 1er octobre 2005 au 30 septembre 2008, non renouvelable.
5. Nombre de cours : 7 cours de FLE par semaine (chaque cours dure quatre-vingt-dix minutes). Au reste, il est possible de se charger d'un cours rémunéré destiné à initier les étudiants de maîtrise et de doctorat à rédiger des mémoires.
6. Conditions requises pour la candidature :
  - 1) Diplôme : maîtrise ou plus. Des qualifications et des recherches en matière de FLE sont préférables.
  - 2) Langue maternelle : le français.
  - 3) Connaissances en japonais suffisantes pour la vie quotidienne.
  - 4) Age préférable : moins de 40 ans.
7. Pièces à fournir :
  - 1) CV rédigé en français ou en japonais, avec une photo d'identité récente, qui précise les études et les expériences professionnelles.
  - 2) Liste des travaux de recherches, établie en français ou en japonais (avec références précises).
  - 3) Photocopies des diplômes et des qualifications.
  - 4) Principaux travaux de recherches (3 pièces maximum, copies acceptées). Chacun des travaux devra s'accompagner d'un résumé en japonais (de préférence) ou en français d'une vingtaine de lignes.
8. Obligation de résidence à Nagoya ou dans ses environs.
9. Date limite de réception du dossier de candidature : le 16 mai 2005.
10. Adresse : Selection Committee of a French teacher, Graduate School of Languages and Cultures, Nagoya University, Furo-cho, Chikusa-ku, Nagoya, 464-8601, Japan (en recommandé)

- N.B. 1) Salaire : Pour celui (celle) qui a 40 ans, environ 400 000 yens par mois (salaire brut) et des primes. Variable selon l'âge, les diplômes et l'expérience professionnelle.
- 2) Il se peut que des entretiens (par téléphone ou par d'autres moyens) soient requis au cours de la sélection.
  - 3) Le dossier ne sera pas rendu, à moins qu'une demande de renvoi ne soit formulée.
  - 4) Le Département supérieur des Langues et Cultures, Université de Nagoya, assure la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans leur participation à toutes les activités universitaires.